

Bonsoir

Pour la Conférence des Etats-parties, il apparaît que la Belgique ne prendra plus en charge que le déplacement d'une seule personne.

Bien à vous

Olivier

De : Cocle Gauthier

Envoyé : jeudi 16 mars 2017 14:53

À : Tresegnie Daniel; Duchenne Véronique

Cc : Giovanni Ferrari (giovanni.ferrari@elkesleurs.fed.be); van Gool Greet; Lommelen Joachim

Objet : UNCRPD : Conférence des Etats parties - Juin 2017

Bonjour Daniel, Véronique,

Je viens vers vous concernant la participation de la société civile à la Conférence des Etats Parties qui aura lieu en juin à New-York.

Suite à la lettre du CSNPH et du BDF, la demande a été étudiée au niveau du SPF. En raison des économies budgétaires drastiques qui nous sont demandées, nous devons malheureusement limiter la prise en charge par le SPF Sécurité Sociale à une personne pour l'administration et à une personne pour la société civile.

Pourriez-vous transmettre cette information au CSNPH et BDF et voir qui compte participer à la conférence pour la société civile ?

Bien à vous,

Gauthier

Gauthier COCLE

Policy Officer

Tél. : 02/5098305

E-mail : gauthier.cocle@minsoc.fed.be



SPF Sécurité sociale
DG Appui Stratégique
RELATIONS MULTILATERALES

Finance Tower
Boulevard du Jardin Botanique 50, bte 135
1000 Bruxelles
<http://socialsecurity.fgov.be/>